# Canadian Tourism Commission

#### **DEMANDE DE QUALIFICATION - ADDENDA Nº 2**

#### DDQ DC-2023-AK-03 Services-conseils juridiques

#### Date et heure limites :

Le 19 juin 2023 à 14 h Heure du Pacifique

| <u>Date de</u><br><u>publication :</u> | Le 19 mai 2023        | <u>De :</u> | Service d'approvisionnement de la CCT |
|--|-----------------------|-------------|---------------------------------------|
| <u>À :</u>                             | Tous les fournisseurs | Courriel:   | procurement@destinationcanada.com     |

Voici les modifications apportées aux exigences de la DDQ indiquée ci-dessus.

#### L'article B.3.1 Soumissions est supprimé dans son intégralité :

#### B.3.1 Soumissions

Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition complète par courriel à l'autorité contractante au plus tard à la date et l'heure limites (la « date limite »), soit le 29 mai 2023 à 14 h (HP).

Toute proposition reçue après la date limite pourrait être rejetée d'emblée par DC. Les soumissionnaires assument l'entière responsabilité de la soumission de leur proposition dans les délais prescrits.

Les propositions doivent être soumises en format PDF, selon la procédure définie à l'article B.3.4 ci-après. Toutes les propositions reçues dans le cadre de la présente DDQ deviendront la propriété de DC. La date et l'heure officielles de réception des propositions seront celles indiquées dans le système de messagerie électronique de DC.

#### Il est remplacé par :

#### B.3.1 Soumissions

Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition complète par courriel à l'autorité contractante avant la date et l'heure limites (la « date limite »), soit le 19 juin 2023 à 14 h (HP).

Toute proposition reçue après la date limite pourrait être rejetée d'emblée par DC. Les soumissionnaires assument l'entière responsabilité de la soumission de leur proposition dans les délais prescrits.

Les propositions doivent être soumises en format PDF, selon la procédure définie à l'article B.3.4 ci-après. Toutes les propositions reçues dans le cadre de la présente DDQ deviendront la propriété de DC. La date et l'heure officielles de réception des propositions seront celles indiquées dans le système de messagerie électronique de DC.

## L'article H.1 Échéancier du processus de DDQ est supprimé dans son intégralité :

## H.1 Échéancier du processus de DDQ

Voici l'échéancier du processus de sélection des soumissionnaires :

| Date limite de réception des questions  | 1 <sup>er</sup> mai 2023 à 14 h (HP) |
|---|--------------------------------------|
| Déclaration d'intention (*)   | 22 mai 2023 à 14 h (HP)              |
| Date et heure limites   | 29 mai 2023 à 14 h (HP)              |
| Présentations des soumissionnaires présélectionnés (au besoin)                                      | Juillet 2023                         |
| Avis – DC s'efforcera de faire part de son choix à tous les soumissionnaires autour de cette date : |                                      |
| Période de négociations   | 5 jours suivant l'avis de DC         |

## Il est remplacé par :

### H.1 Échéancier du processus de DDQ

Voici l'échéancier du processus de sélection des soumissionnaires :

| Date limite de réception des questions  | 1 <sup>er</sup> mai 2023 à 14 h (HP) |
|---|--------------------------------------|
| Déclaration d'intention (*)   | 22 mai 2023 à 14 h (HP)              |
| Date et heure limites   | 19 juin 2023 à 14 h (HP)             |
| Présentations des soumissionnaires présélectionnés (au besoin)                                      | Août 2023                            |
| Avis – DC s'efforcera de faire part de son choix à tous les soumissionnaires autour de cette date : |                                      |
| Période de négociations   | 5 jours suivant l'avis de DC         |